

Siège : 136 Rue de la Jaunaie,
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire.
Mail : traceursdenantes@gmail.com
Site Web : <https://parkour-nantes.fr/>



Fiche d'inscription

Traceurs de Nantes

2020-2021

Association en accord avec la loi du 1^{er} juillet 1901.

Adhérent(e) :

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Adresse mail : _____
N° téléphone : _____

Représentant légal / Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Adresse mail : _____
N° téléphone : _____

Si l'adhérent(e) est mineur(e) :

Est-il/elle autorisé(e) à rentrer seul(e) ? : Oui Non

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association "Traceurs de Nantes".

Merci de prendre connaissance du règlement intérieur de l'association disponible sur le site internet : <http://parkour-nantes.fr>

Documents à fournir :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Parkour (pour les nouveaux adhérents)
OU Questionnaire de santé (si déjà adhérent l'année dernière)
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Règlement intérieur signé avec la mention "lu et approuvé"
- Règlement de la cotisation annuelle

L'ensemble de ces documents est à nous retourner au plus tard le
31 octobre 2020.

Choix des entraînements : (Cochez les créneaux choisis)

- Cours « Enfants » (8-11 ans)
 - Samedi de 10h à 11h30 - 230 € / an

- Cours « Ados » (12-17 ans)
 - Un entraînement parkour en extérieur par semaine - 215 € / an
 - Mardi de 18h à 19h30
 - Mardi de 19h30 à 21h
 - Un entraînement parkour/freerun en salle de gym par semaine - 245 € / an
 - Mercredi de 20h30 à 22h30
 - Vendredi de 20h30 à 22h30
 - Deux entraînements (1 en extérieur + 1 en salle) par semaine - 360 € / an
 - Mardi de 18h à 19h30 OU Mardi de 19h30 à 21h
 - +
 - Mercredi de 20h30 à 22h30 OU Vendredi de 20h30 à 22h30

- Cours « Adultes » (18 ans et +)
 - Un entraînement parkour en extérieur par semaine - 215 € / an
 - Mardi de 19h30 à 21h
 - Jeudi de 19h30 à 21h
 - Un entraînement parkour/freerun en salle de gym par semaine - 245 € / an
 - Vendredi de 20h30 à 22h30
 - Deux entraînements parkour en extérieur par semaine - 330 € / an
 - Mardi de 19h30 à 21h + Jeudi de 19h30 à 21h
 - Deux entraînements (1 en extérieur + 1 en salle) par semaine - 360 € / an
 - Mardi de 19h30 à 21h OU Jeudi de 19h30 à 21h
 - +
 - Vendredi de 20h30 à 22h30

Règlement de la cotisation :

- Chèque à l'ordre de « Traceurs de Nantes »
- Espèces

Vous avez la possibilité de régler le montant de la cotisation en 3 fois par chèque. Les 3 chèques sont à remettre au moment de l'inscription, ils seront encaissés à chaque trimestre.

Suite au paiement pour l'inscription de l'adhérent, aucun remboursement ne pourra être demandé sauf cas exceptionnel.

Je comprend et j'accepte cette règle :

Signature de l'adhérent (et du représentant légal) avec nom/prénom et la mention « lu et approuvé »

Fait à :

Le :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles, au siège de notre association.